

Eclipse solaire du 20 mars : Une protection adaptée pour en profiter en toute sécurité !

Le vendredi 20 mars prochain aura lieu une **éclipse partielle** du soleil partout en France entre 9 h 45 et 11 h 15. L'obscurité sera de 58 à 83% selon les régions. La durée totale de l'éclipse sera de 2 h 20. **Pour ce phénomène exceptionnel, l'Association nationale pour l'amélioration de la Vue (AsnaV) attire l'attention du public sur les indispensables précautions à prendre.** Une mauvaise ou une non-protection peut endommager les yeux, en particulier ceux des enfants !

Pour connaître les détails de celle-ci région par région, rendez-vous sur : www.vercalendario.info.



Source : www.planetarium-itinerant.org

Attention les yeux ! : ce phénomène exceptionnel nécessite une **protection bien spécifique car, même partiellement obstruée, l'intensité du rayonnement solaire reste forte.** Regarder une éclipse solaire est aussi dangereux que regarder directement le soleil sans aucun filtre. De plus, si le temps est légèrement couvert, l'absence d'éblouissement peut favoriser l'observation directe. Sans protection peuvent alors survenir des lésions cornéennes ou des brûlures rétiniennes (donnant lieu à une baisse de la vision centrale et de la vision des couleurs, de déformations visuelles et une perception de tache sombre au centre du champ de vision) !

Afin de profiter en toute sécurité de ce spectacle

➤ A ne pas faire

- ❑ Ne pas regarder le soleil directement sans lunettes "spécial éclipse".
- ❑ Ne pas regarder le soleil à travers un appareil photo, un télescope, des jumelles...
- ❑ Ne pas regarder l'éclipse avec des lunettes de soleil classiques.
- ❑ Ne pas utiliser les anciennes lunettes conçues notamment pour l'éclipse de 1999 – elles sont à usage unique.
- ❑ Ne pas céder au "système D" : radiographies, CD, pellicules photo... sont absolument à proscrire.

➤ A faire

- ❑ Se munir de lunettes de protection spécialement conçues pour regarder le soleil directement : filtres en polymère noir conformes aux normes CE n° 89/686. Ces filtres restituent une image nette du soleil de couleur orange. Ils filtrent 100% des rayons ultraviolets, 100% des rayons infrarouges et 99,99% de l'intensité lumineuse. (disponibles en pharmacie, dans certains magasins d'optique et magasins spécialisés).

Attentions particulières :

> **Les enfants** ne doivent surtout pas être exposés sans **protection spécifique**. Alors que l'éclipse aura lieu pendant les heures de cours, aucune distribution de lunettes adaptées n'a été prévue par le ministère de la santé ou de l'éducation nationale. C'est pourquoi, les enseignants et les parents doivent faire preuve de la **plus grande prudence** et ne pas autoriser l'observation du phénomène si l'enfant n'a pas de lunettes adaptées.

> En cas de **sensation de brûlure** après l'observation, se rendre immédiatement auprès d'un service d'urgence ophtalmologique.

A propos de l'AsnaV

Créée en 1954, l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue est une association privée qui sert l'intérêt général. Présidée par Bertrand ROY, l'AsnaV regroupe l'ensemble des acteurs de la Santé Visuelle : les médecins Ophtalmologistes, les Orthoptistes, les Opticiens ainsi que les fabricants de verres correcteurs, de lentilles de contact, de montures de lunettes. Elle est également assistée par un Conseil Scientifique, composé de professeurs d'ophtalmologie et de médecins de santé au travail. L'AsnaV travaille sur 4 thèmes clés : l'établissement de relations privilégiées avec les institutions et les organismes concernés par la santé visuelle, la mise en œuvre de réseaux d'alerte et de dépistage efficaces, la formation des acteurs de la prévention, la communication vers le grand public.



Contacts presse - Agence Wellcom
Gaëlle Ryouq / Isabelle Gandon
gr@wellcom.fr / ig@wellcom.fr
Tél. : 01 46 34 60 60
8, rue Fourcroy 75017 Paris

185 rue de Bercy - 75579 PARIS cedex 12
Tél. : 01 43 46 27 65 - Fax : 01 43 46 27 63
asnav@asnav.org - www.asnav.org - APE 9499Z
SIRET 784 854 416 000 46 - Immatriculation Paris 19860535-11623